



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 5 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 5 octobre à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 29 septembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamilia, COURVEILLE Martine, LEYMARIE Muriel, ORRIT Didier, REDO Aline, SOURDIN Anne, SOMEN Didier, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 9

BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, MILESI Marie, PLO Pascal, PUEYO Patricia, ROMIGUIER Valérie, SELAM Fatima, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	10

Numéro :

05/10/2022-01

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS 29-06-2022

Le Président rappelle les différents points examinés lors de la séance du Conseil d'Administration du 29 juin 2022 et propose à l'assemblée de passer à leur adoption.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 juin 2022.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN



La secrétaire de séance
Martine COURVEILLE

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le **10 OCT. 2022**

